

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : AFRICA EMERGING MARKETS FUND
- ♦ Nationalité : CAÏMANAISE.

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : BANQUE DE L'HABITAT – BH -
- ♦ Adresse : 21 Avenue Kheireddine Pacha - 1073 Tunis.
- ♦ Capital social : 90 000 000 D. divisé en 18 000 000 actions de nominal 5 dinars.

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : **5 %**
- ♦ Sens du franchissement : **à la Baisse**
- ♦ Date du franchissement du seuil : **04/02/2009**
- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **avant** le franchissement du seuil :

- Directement	909 541	Actions et droits de vote, soit	5.05 % du capital
---------------	---------	---------------------------------	-------------------

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés **en franchissement** du seuil :

- Directement	36 000	Actions et droits de vote, soit	0,20 % du capital
---------------	--------	---------------------------------	-------------------

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus **après** le franchissement du seuil :

- Directement	873 541	Actions et droits de vote, soit	4.85 % du capital
---------------	---------	---------------------------------	-------------------

IV - Objectifs visés au cours des douze prochains mois : Le déclarant a précisé :

- qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et des droits de vote lui appartenant ;
- qu'il envisage l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

V- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en bourse.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 09/02/2009, par la Direction du Back Office des Marchés de la BIAT.